

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 499

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262658>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

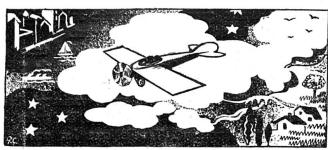
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Correspondance

Suffrage féminin et natalité

Paris, le 15 avril 1937.

Messieurs,

M'ayant mis en cause dans votre honorable journal, vous me permettrez, sans longuement abuser de votre hospitalité, de répondre à votre correspondant.

L'article qui a provoqué vos lignes pleines de malice, est fondé sur cette constatation:

Les pays scandinaves sont les pays du monde où la vie est la plus facile, la plus tranquille, où le bien être est le plus répandu dans toutes les classes de la société; ils n'ont pas connu les horreurs de la guerre, ni les troubles révolutionnaires et cependant ce sont les pays qui se dépeuplent avec le plus de rapidité. Une étude officielle qui vient d'être poursuivie en Suède établit que pour que la population puisse se maintenir à son niveau, il faudrait un accroissement de naissances d'au moins 30 % sur les chiffres actuels.

Quelle est l'explication de ce phénomène? J'ai donné la mienne et il n'y a pas été répondu.

Les pays scandinaves sont des pays où le suffrage individualiste a été poussé à ses conséquences expresses (? Réd.), sans aucune représentation de la famille.

Je serais très heureux de voir le vote des

femmes adoptés dans tous les pays si, en même temps, une certaine représentation était assurée à la famille.

Je reconnais que mon texte était erroné en ce qui concerne la Suisse, c'était la Hollande qu'il fallait lire: mais l'ironie de votre suffragiste suisse — puisqu'elle se donne ce titre — n'influe en rien la thèse que je soutiens.

Je compte sur votre courtoisie pour insérer cette courte réponse aux mêmes lieux et place dans votre estimable journal.

Veuillez agréer, Messieurs, etc.

André TOULEMON
Avocat à la Cour, Dr. en droit

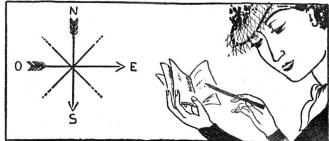
Puisque M. Toulemon veut bien demander aux « Messieurs » que, sans avoir regardé notre manchette, il suppose diriger notre journal! leur explication du recul de la natalité dans les pays scandinaves, nous permettra-t-il de lui dire qu'à notre humble avis, et avant de déclarer d'office ce recul connexe à l'exercice du suffrage féminin, il aurait été de bonne méthode objective et scientifique de procéder à une enquête dans tous les quarante et quelques pays qui ont reconnu le droit de vote aux femmes (voir la liste de ces pays publiée dans le No 497 du Mouvement), afin de constater si le même phénomène s'y produisait, et dans le cas affirmatif, alors seulement, d'en déduire la conclusion pour le moins hâtive que nous avons précédemment citée. Cette conclusion aurait également pu être établie sur une étude de la courbe de la natalité dans les pays où les femmes ne votent pas: et M. Toulemon n'aurait pas à chercher bien loin, puisque la France, où les femmes sont encore tenues en minorité politique, est un des pays qui n'a cessé, au cours de ce dernier quart de siècle, de se plaindre du taux de ses naissances comparé à celui de ses voisins...

Ces considérations élémentaires nous semblent constituer la base de toute recherche démographique de cet ordre. Pouvez-vous aussi rappeler à M. Toulemon, ce fait, si souvent cité dans nos écrits de propagande suffragiste, qu'en Nouvelle-Zélande, le taux de la mortalité infantile a considérablement baissé à partir du moment où les femmes ont voté?... Coïncidence fortuite, adoption de meilleures mesures d'hygiène maternelle et infantile, ont répondu certains. C'est possible, et nous reconnaissions pleinement que d'autres pays où les femmes ne votent pas ont une mortalité infantile très basse, mais ces meilleures mesures d'hygiène en Nouvelle-Zélande n'ont-elles pas été justement le fait de l'action directe des femmes électrices?

Et enfin, si la plume a fourchée à M. Toulemon et lui a fait écrire « Suisse » au lieu de « Hollande », comme c'était, nous assuré-t-il, son intention, pouvons-nous aussi lui faire remarquer que pareil lapsus, non pas dans un hâtif rapport de quotidien, mais dans un article documentaire de revue à tendance scientifique, donc plusieurs fois relu et corrigé, infirme singulièrement pour nous la valeur de ses assertions, et nous amène à nous poser un point d'interrogation à côté de chacune de ses données documentaires, pour lesquelles il a pu lui arriver aussi d'employer un mot ou un chiffre au lieu d'un autre?...

Remercions d'autre part M. Toulemon de se déclarer partisan du vote des femmes. Mais nous ne saurons souscrire à la condition qu'il y met, soit celle de la représentation de la famille. Cette idée, chère à certains parlementaires français, du vote familial a été trop souvent débattue dans nos colonnes, et nous en avons trop souvent montré les inconvénients pour que nous y revenions encore cette fois-ci. Nous sommes prêts toutefois à reprendre la question pour peu que M. Toulemon, ou une de nos lectrices, nous le demande.

E. GD.



Carnet de la Quinzaine

Lundi 3 mai:

GENÈVE: Association féminin d'éducation nationale, 18 h. 15. Radio-Genève: « Pour Madame »: Alice de Chambray au jardin de Clémence Isaure, causerie par T. S. F., par E. Cuchet-Albarey.

Mardi 4 mai:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, local de l'Ecole Sociale, 6, rue Charles-Bonnet, 20 h. 30: Travail social et suffrage féminin, 3^e séance du cours de propagande par Mme Gourd. Séance publique.

Mercredi 5 mai:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Réunion familiale de ceux des membres de l'Association et de leurs amis, qui désirent passer une soirée en commun en s'entretenant de questions féministes actuelles. On peut apporter son ouvrage.

Vendredi 7 mai:

GENÈVE: Groupe féminin contre le renchérissement de la vie. Salle Centrale, 1^{er} étage, 20 h. 30: La femme contre le renchérissement du coût de la vie. Séance publique et gratuite, sous les auspices de sept Sociétés féminines de Genève. Présidence: Mme le Dr R. Girod. Le prix du lait: Mme S. Brenner. Le prix du pain: Mme A. Seiler. Invitation pressante à chacune.

Samedi 8 et Dimanche 9 mai:

ST-GALL: XXV^{me} Assemblée de l'Association suisse pour le Suffrage féminin (voir le programme plus haut).

Lundi 10 mai:

GENÈVE: Association féminin d'éducation nationale, 18 h. 15, Radio-Genève: « Pour Madame »: La joie de peindre, causerie par T. S. F., par Mme Ch. Ritter.

Jeudi 13 mai:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de radiodiffusion, 18 h.: Rapports entre mères et filles, causerie par T. S. F., par Mme Bovet-Babut (Genève).

Id. NEUCHATEL: Union féministe pour le Suffrage 15 h.: Restaurant neuchâtelois sans alcool. Discussion sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. — 16 h.: Thé. Suite familiale de l'entretien.

Pour la publicité dans le Mouvement, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

Notes de musique

Une soirée musicale au bénéfice des œuvres arméniennes.

De la musique avec les noms de Mmes Chéridjian-Charvey, Nina Jaques-Dalcroze et du Dr. M. Z. Chéridjian, il y a là, certes, de quoi remplir jusque dans les couloirs la salle de l'Athénée (Genève). Ce fut le cas le 15 avril.

Ajoutons que de brillants « jeunes », Mmes Feuerstain, Peyniran, Uhlmann et M. Decarmis ouvrirent la soirée par des œuvres, au piano, (Haendl, Chopin, Liszt), remerciés à juste titre par de vifs applaudissements.

Comme intérêt, ces chants populaires arméniens, si expressifs par leur tristesse ou leur espièglerie, que le Dr. Chéridjian interprète on sait avec quelle ferveur et quel art, un duo et des danses pour piano.

Puis, ce fut la seconde partie du programme, qui commença par le Rondeau joyeux de Dalcroze exécuté par l'organisatrice de la soirée, Mme Chéridjian elle-même, et après cela, rien que du chant, rien que des œuvres de Jaques-Dalcroze, duos et soli alternant, où Mme Jaques-Dalcroze et le Dr. Chéridjian dispensèrent généreusement à l'auditoire charmé les grâces précieuses d'un chantel de chansons, accompagnées par Mme Chéridjian. Ce fut une ravissante soirée, terminée, pour les amis des artistes et des Arméniens, par un buffet et d'agréables entretiens autour des tables.

PENNELLO.

Le Concours international Chopin

Au Lycée Club de Genève, la section de musique présidée par Mme Lydie Malan avait demandé à une de ses membres éminents, Mme Marie Panthès, de venir parler du Concours Chopin, qui a eu lieu à Varsovie, dernièrement, et se répète tous les cinq ans.

Cette éblouissante causerie avait attiré un nombreux public, et Mme Panthès sut faire revivre avec humour, les diverses péripeties, l'organisation remarquable de cette redoutable épreuve, ainsi que l'atmosphère vibrante et enthousiaste, que le public fit à ce véritable championnat de piano. Le jury comprenait vingt-trois pianistes et musiciens des plus connus, parmi lesquels cinq femmes dont Mme Panthès au premier rang des virtuoses, et l'admirable interprète de Chopin que l'on sait. Sur 250 candidats inscrits, hommes et femmes, 105 de toutes nationalités (dont deux Japonaises en costume) furent appelés à être entendus, une heure chacun. Ce pourcentage obligea le jury à siéger 20 jours, dès 9 h. du matin, jusqu'à parfois une heure très avancée de la nuit, les auditions avec orchestre ayant lieu à ce soir.

Citons à l'honneur des femmes que le second prix (somme importante) fut remporté par une jeune femme russe, Mme Tamarkina, et quatre autres prix et huit diplômes, également décernés à des femmes parmi lesquelles, nous sommes heureuses de compter notre compatriote Mme Marguerite de Siebenthal, dont Mme Panthès dit elle-même que cette distinction fut brillamment obtenue.

Cette causerie fut aussi spirituelle qu'instructive, Mme Panthès l'émaillant d'observations sur le jeu et l'interprétation des concurrents, tout en citant les critiques et le goût des autres jurés. Elle eut ensuite la bonne grâce de se mettre au piano et de faire entendre pendant plus d'une heure, les principales œuvres de Chopin pour piano seul, qui avaient été choisies par les concurrents, parmi les études, polonoises, la fantaisie, valses et mazurkas, un récital récital. M. J. D.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin



Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. — L'assemblée annuelle du groupe lausannois de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, réuni le 23 avril au Lycée, sous la présidence de Mme A. Quinché, avocate, s'est ouverte par un bel hommage à la personnalité de Mme Lucy Dutoit, fait avec émotion par M. E. Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la Société des Nations.

Le rapport annuel présenté par Mme Quinché annonce que le 19 juin, à l'Hôtel de la Paix, l'Association vaudoise fêtera ses 30 ans d'existence; il déplore la démission comme membres du Comité de Mmes H. Béranger et L. H. Pache, qui ont rendu de grands services. Les séances mensuelles de l'hiver, consacrées aux sujets les plus divers, ont rassemblé des auditeurs fort variables. Des conférences de propagande ont été faites aux cours d'apprentissage, auxquels Mme Quinché donnera prochainement quatre leçons de droit usuel. L'événement de l'exercice a été l'admission des femmes dans le parti radical lausannois comme membres adhérentes, la nomination de deux femmes dans le sein du comité directeur à égalité de droits avec les électeurs; une section féminine a été créée avec Mme Quinché comme présidente. Quelques femmes de convictions libérales ont fait une démarche dans ces sens auprès du parti libéral, dont les statuts ne connaissent que les électeurs; en attendant une éventuelle révision de ces statuts, les libéraux lausannois ont offert un siège de membre adjointe à une femme qui fera liaison entre les libéraux et les libérales.

La section s'est opposée aux attaques portées par les autorités au droit au travail de la femme, a protesté contre le règlement communal interdisant tout travail rémunéré aux femmes de fonctionnaires, a signé la lettre du Cartel des associations féminines vaudoises demandant au Grand Conseil de laisser travailler les institutrices mariées, pour des raisons de principe et de moralité. On s'étonne de voir notre démocratie s'acharner sur le travail féminin, alors que l'Allemagne favorise le nouveau travail des femmes et que l'Italie prévoit, pour ses femmes fonctionnaires, des conditions très favorables, des facilités et des garanties nouvelles pour les périodes de grossesse et d'accouchement.

La séance s'est terminée par un vivant résumé qu'a fait Mme Brum, de la Conférence Internationale d'Etudes de Zurich.

Docteur Marie Florin

Médecin-adjoint, ex-Chef de clinique à l'Hôpital Cantonal.

Ex-assistante interne en gynécologie à la Maternité.

Ex-assistante interne dans le service de médecine interne.

Ex-assistante interne en dermatologie, après 9 ans de stage a ouvert son cabinet de consultation.

Médecine générale - Maladie des femmes - Endocrinologie

Maladie de la peau. - Maux de jambes.

Reçoit de 1 h. 30 à 3 h. et de 6 à 7 h.

7, Place Chaperéde — Téléphone 54.445



Dans la capitale, on mange et on dort à bon compte au DAHEIM

Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

UNE BONNE ADRESSE POUR UN Restaurant Végétarien

Menu de Fr. 0.95 à 2.10

GENÈVE, Fusterie. 7 G. SCHNABEL.

Corsets Duchesse

Mme PILEUR Confédération, 26

Ses corsets Téleph. 41.196

Ses ceintures

Ses gaines

Ses soutien-gorge

Mesures et confection Prix modérés

L'ÉCOLE DE

Sténotypie Grandjean

12, r. du Mont-Blanc, Genève - Tél. 29.933

vous préparez aux plus belles carrières.

— Relevé de discours.

Renseignements et leçon d'essai gratuits

Cours le jour et le soir toute l'année.

STOPPAGE

Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie

Spécialité de pièces invisibles

Mme R. WILD - CLARISSE

MAISON SPÉCIALISTE

Rue du Vieux-College, 6

GENÈVE

Téléphone: 50.537

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh.

4,50 fr. suisses

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

YOGHOURT BALKO

l'impresario des calmes digestions

LABORATOIRE DES LAITERIES RÉUNIES